

L'employé peut se prévaloir de ce programme de deux façons: il peut s'y inscrire volontairement ou y être inscrit par son surveillant.

INSCRIPTION VOLONTAIRE

L'inscription volontaire est, pour l'employé, le meilleur moyen de se prévaloir du PAE, l'objectif ultime de ce programme étant d'inciter tous les employés qui en ont besoin à solliciter de l'aide. Le conseiller en services sociaux reçoit et conseille régulièrement un grand nombre de volontaires aux prises avec des problèmes qui ne sont pas apparentés à l'alcoolisme. Rares sont cependant les alcooliques qui demandent de l'aide, car ils sont incapables d'évaluer eux-mêmes leur condition. Il faut presque toujours, pour qu'ils le fassent, qu'une crise survienne dans leur vie. Les amis, le mari ou la femme et les organismes de réglementation jouent presque toujours à cet égard un rôle catalyseur.

MONDALITÉS DU PROGRAMME POUR LES VOLONTAIRES

Il s'agit du volet le plus important de notre programme. En effet, il est maintenant acquis que ce sont ceux qui demandent de l'aide qui ont le plus de chances de résoudre leurs problèmes. Ceux et celles pour qui l'alcoolisme est un obstacle dans leur vie seront soulagés d'apprendre qu'ils peuvent être conseillés efficacement. Nous vous incitons à vous renseigner sur la façon d'aider votre conjoint. N'oubliez pas que le pourcentage de succès est élevé pour les volontaires.

Au Canada, téléphoner ou écrire au: Conseiller en services sociaux
Immeuble Lester B. Pearson
Tour C, pièce 158
Deuxième étage
OTTAWA, Ontario K1A 0G2
N° de tél.: 992-1641

Dans les missions

a) Ecrire directement au Conseiller en services sociaux, à Ottawa. Votre lettre restera strictement confidentielle. Le personnel d'Ottawa du PAE a des contacts personnels avec un vaste réseau de spécialistes et est en mesure de vous aider.

b) Dans les missions visitées régulièrement par les médecins de SBSC, profitez de l'occasion pour demander conseil. Ceux-ci recevront bientôt une formation spéciale en alcoolisme et seront alors en mesure de poser un diagnostic et de recommander le traitement qui s'impose.